

Quatre ans ferme pour un comédien

Vevey

Le Tribunal de l'Est vaudois condamne un trentenaire, ancien professeur d'improvisation dans la région, pour contrainte sexuelle et viol.

Christophe Boillat

cboillat@riviera-chablais.ch

Prostré sur sa chaise jeudi dernier à Vevey à l'heure du jugement, l'accusé n'a pas semblé comprendre la teneur et la portée de la sentence infligée par le Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois. Après environ 30 minutes de lecture des faits et de leur implication pénale, la présidente Anne-Catherine Page a annoncé la peine: quatre ans ferme de privation de liberté.

Comédien âgé de 34 ans et bien connu dans le milieu théâtral, le prédateur Didier* était accusé d'avoir commis des abus sexuels sur 11 élèves, alors qu'il était professeur d'improvisation. Plusieurs de ces élèves étaient mineurs au moment des faits qui se sont produits entre 2009 et 2020.

Une honte qui change de camp

Doué et charismatique, Didier, «rencontrait certains de ses élèves plus particulièrement lors de soirées qu'il organisait à son domicile et au cours desquelles il initiait des jeux à boire à caractère sexuel entre les participants», selon l'acte d'accusation de la procureure.

Le comédien, encore récemment en spectacle, «exerçait des pressions d'ordre psychique créant une dépendance émotionnelle et sociale, en lien avec

sa position influente dans le milieu». Pour Anne-Catherine Page, il «a puisé dans le vivier des ces jeunes qu'il a attirés pour assouvir ses pulsions».

La Cour a ainsi eu la main beaucoup plus lourde que la représentante du Ministère public qui avait demandé 30 mois, dont 6 ferme. Les magistrats veveysans ont retenu la contrainte sexuelle, dans tous les cas. Aussi, les actes d'ordre sexuel infligés à des enfants. Mais surtout le viol d'une jeune femme. Cette dernière, assise sur le banc des plaignants, n'a pu contenir ses larmes, comme un peu plus tard un de ses compagnons d'infortune sur le banc en face.

À l'issue de la lecture de ce jugement – pour lequel le comédien violeur fera appel, ce qui suspend sa potentielle incarcération – les très nombreux parents, amis, proches des victimes, environ 50 personnes réunies dans la salle du tribunal, se sont enlacés, embrassés et réconfortés. Avec le sentiment qu'après un tel gâchis, la justice était enfin passée. Sur le sol devant le poste de police, qui abrite à l'étage la salle du tribunal, une main a tracé à la craie: «La honte a changé de camp».

*Nom connu de la rédaction

En bref

RIVIERA

À bicyclette!

Jusqu'au 30 septembre, les Communes de Blonay-Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey participent au défi national Cyclomania. Ce challenge ludique a pour but d'encourager la population à utiliser davantage le vélo au quotidien. En participant, tout un chacun s'engage en faveur d'une mobilité durable. Nombreux prix en jeu. Contact et infos: info@cyclomania.ch, 031 318 54 08. **CBO**

Une nouvelle antenne gourmande et culturelle en vieille ville

Vevey

Une maison vigneronne de la rue du Théâtre s'apprête à démarrer un nouveau chapitre. Dès la fin de l'année, la bâtisse historique doit accueillir un tea-room, ainsi qu'un théâtre pour enfants dans ses caves.

Noémie Desarzens
ndesarzens@riviera-chablais.ch

«Nous voulions attendre la fin de la mise à l'enquête avant de communiquer! Comme on dit, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.» Mais malheureusement pour François Golay et Sandra Stocco, l'information a été ébruitée sur les réseaux sociaux durant les vacances estivales. Depuis le 21 août, c'est officiel: l'enseigne Golay, historiquement installée à St-Légier depuis quatre générations, s'invite en vieille ville de Vevey. Des pressoirs de jadis au caveau des Cent-Suisses durant la dernière Fête des Vignerons, la bâtisse aura vécu plusieurs vies. Jusqu'à sa phase de rénovation actuelle pour accueillir en ses murs une boulangerie artisanale à son rez-de-chaussée.

Désormais terminée, la mise à l'enquête a suscité une opposition de la part de Pro Riviera, principalement concernant le couvert de la future terrasse, celle-ci «portant une atteinte indéniable à la lisibilité et l'intégrité de la façade».

Extension de la boulangerie

«Cela faisait un moment que l'on cherchait un nouveau lieu pour étendre notre savoir-faire», raconte François Golay. «Lorsqu'on nous a proposé ce local, le coup de cœur a été immédiat, renchérit sa compagne. En plus, nous y avons vécu de beaux moments durant la Fête des Vignerons il y a 6 ans.»

Après la refonte complète de leur enseigne familiale à St-Légier il y a pile une année, François et Sandra ont hâte d'investir les lieux, en pleine rue piétonne. Au mieux en décembre.

Avec plusieurs restaurants et autres cafés aux alentours, ne craignent-ils pas un effet de saturation de l'offre? «Plutôt que de concurrence, je préfère le terme de complémentarité, réagit le patron. De plus, le monde attire le monde, c'est un cercle vertueux!»

Théâtre pour les tout petits

En parallèle de la transformation des locaux au rez-de-chaussée, les sous-sols seront totalement réaffectés pour y accueillir un théâtre. Antenne du théâtre éponyme, son voisin direct, le «Petit Reflet» aura une programmation entièrement dévolue à la jeunesse.

L'inauguration est prévue au début du mois de décembre prochain. Nous n'en saurons guère plus à ce stade, car «il est encore trop tôt pour nous de communiquer avec précision», déclare la directrice du Reflet, Brigitte Romanens-Deville. La programmation indique toutefois la venue du groupe neuchâtelois «Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois», qui doit ouvrir les feux le 14 décembre, avec leur nouveau spectacle musical «Toque Toque!».

Du côté des autorités veveysannes, la création d'un nouveau lieu culturel est bien perçue. «C'est toujours une bonne nouvelle, la culture étant le moteur du vivre-ensemble, confirme la municipale Alexandra Melchior. De plus, un lieu dédié au jeune public est une formidable opportunité pour les plus petits de se familiariser avec les arts de la scène.»

À en croire la popularité du Petit Théâtre de Lausanne, fondé il y a plus de 30 ans dans le quartier historique de la capitale vaudoise, qui affiche régulièrement complet, «Le Petit Reflet» offrira de nombreuses opportunités aux familles de la région d'y amener leurs bambins à la découverte du sixième art.



Perpétuant un savoir-faire familial depuis 1930, François Golay et Sandra Stocco développent leur offre avec l'ajout d'un bar à vin.

Ancienne cave viticole du XVIII^e siècle

En vieille ville, à quelque cinq pas du Théâtre Le Reflet se trouve une bâtisse construite à la fin du XVIII^e siècle. Ses fondations sont encore plus anciennes, puisqu'une cave voûtée date en partie du XVII^e siècle. A l'origine, cette vaste cave abritait plusieurs pressoirs, et elle était surmontée d'une écurie avec un fenil – l'espace dans lequel le foin était autrefois stocké. Situé sur l'ancienne enceinte fortifiée de la ville, l'édifice a ensuite été transformé en maison d'habitation vers les années 1860. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, un «magasin de droguerie» est mentionné dans les sources écrites. Expropriété de la famille Perdonnet, l'entier du monument historique est classé «Note 2» à l'inventaire cantonal architectural vaudois.



Pub

MORMONT

SAUVONS CE QUI PEUT ENCORE L'ÊTRE!

Le 28 septembre, votez oui à l'initiative et au contre-projet

pro natura Vaud